

Conditions générales d'utilisation de MilesPay

MilesPay est une offre de Miles & More GmbH (« MMG ») destinée aux participants du programme Miles & More (« Participants ») qui sont également titulaires d'une carte de crédit Mastercard approuvée pour MilesPay (« Carte de crédit »). Sauf indication contraire, les présentes conditions s'appliquent à l'utilisation de MilesPay. Les Conditions générales de participation au programme Miles & More s'appliquent également.

1. Qu'est-ce que MilesPay ?

MilesPay est une fonctionnalité destinée aux participants Miles & More qui leur permet d'échanger des miles prime (« Miles ») lors de paiements effectués avec une carte de crédit.

Après avoir enregistré une carte de crédit une seule fois et activé MilesPay dans l'application Miles & More, un montant maximum prédéfini de miles prime peut être utilisé lors du prochain paiement par carte. L'utilisation de MilesPay est gratuite pour les participants.

Pour permettre l'échange de miles lors de paiements par carte de crédit, MMG coopère avec l'organisation de cartes de crédit Mastercard. Dans le cadre du processus d'enregistrement à MilesPay, la carte de crédit est enregistrée dans un système Mastercard.

2. Conditions d'éligibilité

Les participants titulaires d'une carte de crédit approuvée pour MilesPay sont éligibles à l'utilisation de MilesPay. Les cartes de crédit suivantes sont approuvées pour MilesPay :

- Beobank Brussels Airlines Explore Mastercard
- Beobank Brussels Airlines Horizon Mastercard
- Beobank Brussels Airlines Altitude Mastercard

MMG se réserve le droit de modifier à tout moment la liste des cartes de crédit approuvées.

3. Échange de miles lors du paiement avec une carte de crédit

MilesPay peut être utilisé dans le monde entier auprès de tous les commerçants acceptant Mastercard, aussi bien pour les achats en ligne que pour les achats en magasin. Certains commerçants et services sont exclus de MilesPay, notamment les retraits d'espèces, les virements ou les activités de jeux d'argent.

3.1 Enregistrement de la carte de crédit

Pour utiliser MilesPay, une carte de crédit doit être enregistrée une seule fois dans le système Mastercard via le processus d'enregistrement MilesPay. Une seule carte de crédit par participant peut être enregistrée à la fois.

Il est possible de remplacer une carte enregistrée par une autre carte approuvée ou de la retirer de MilesPay à tout moment dans les paramètres. Après suppression, la carte ne pourra être enregistrée à nouveau qu'après un délai de 24 heures avec la même carte.

3.2 Définition du montant d'échange des miles et activation de MilesPay

Avant chaque activation de MilesPay pour le prochain paiement par carte, un montant d'échange de miles doit être défini.

Ce montant correspond à la valeur maximale qui sera déduite du prochain achat par carte. Il peut être sélectionné parmi des montants fixes prédéfinis ou saisi manuellement. L'application affiche à la fois la valeur en miles et l'équivalent en euros. Le montant minimum d'échange de miles communiqué par MMG dans l'application MilesPay s'applique.

Le nombre maximal de miles pouvant être échangés pour un paiement par carte de crédit est limité au nombre de miles prime disponibles sur le compte Miles & More du participant. Les membres d'un pool de miles peuvent également utiliser les miles communs conformément aux conditions du Mileage Pooling de Miles & More. Les facilités de découvert accordées aux membres à statut ne peuvent pas être utilisées avec MilesPay.

Après avoir défini le montant d'échange de miles, MilesPay peut être activé pour le prochain paiement par carte.

Une fois MilesPay activé, un minuteur affiche le temps restant pendant lequel le paiement doit être effectué afin de bénéficier de l'échange des miles sélectionnés. Le minuteur — et donc l'activation — peut être annulé à tout moment. Après annulation ou expiration, aucun mile ne sera échangé lors du prochain paiement par carte.

3.3 Paiement avec la carte de crédit pour l'échange MilesPay

Pour échanger le montant de miles sélectionné, le paiement doit être effectué avec la carte de crédit enregistrée pour MilesPay. Le paiement peut être effectué soit avec la carte physique, soit via un portefeuille numérique.

3.3.1 Paiements avec la carte de crédit physique

Pour garantir l'échange de miles lors d'un paiement en magasin ou sur un terminal mobile avec la carte physique, la carte doit être utilisée, selon le terminal du commerçant :

- par insertion (puce et code PIN),
- par lecture de la bande magnétique (avec code PIN),
- ou sans contact (technologie NFC).

Les paiements dans les boutiques en ligne peuvent être effectués comme d'habitude en saisissant le numéro de carte lors du processus de paiement du commerçant.

3.3.2 Paiements avec un portefeuille numérique

Les paiements via un portefeuille numérique (par exemple Apple Pay ou Google Pay) peuvent être effectués comme d'habitude, y compris les paiements sans contact.

3.3.3 Comptabilisation des paiements sur la carte de crédit et le compte de miles

Les paiements effectués via MilesPay sont toujours initialement débités en totalité sur la carte de crédit pour le montant total de l'achat en euros.

L'équivalent en euros du montant de miles échangés avec succès est généralement recredité sur la carte de crédit dans un délai de 2 à 3 jours ouvrables. Le montant de miles échangés n'augmente pas la limite de crédit existante.

- Si le montant d'échange de miles est supérieur au montant nécessaire pour le prochain paiement, seuls les miles nécessaires seront échangés et le montant total de l'achat sera crédité sur le compte de la carte de crédit.
- Si le montant d'échange de miles est inférieur au montant nécessaire, seul le montant sélectionné sera échangé et seule la partie de l'achat couverte par les miles sera créditée sur le compte de la carte.
- Si le montant de l'achat en euros est inférieur au montant minimum d'échange actuellement affiché dans l'application MilesPay, aucun mile ne sera échangé et le montant total sera débité sur la carte.

Pour les paiements effectués en devises étrangères, le montant facturé en euros sur la carte de crédit sert toujours de base pour le calcul des miles à échanger.

4. Retours et remboursement des miles

Les achats peuvent être retournés conformément au droit légal de rétractation et feront l'objet d'un remboursement en euros par le commerçant.

Un remboursement ou une recreditation ultérieure des miles échangés n'est pas possible.

5. Protection des données

Les dispositions relatives à la protection des données de MilesPay s'appliquent.